

**Communauté d'Agglomération
Valence Romans Sud Rhône-Alpes**

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2016 - 25**

L'an deux mille SEIZE, le 7 avril à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à ALIXAN, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 1^{er} avril 2016

Nombre de conseillers : - en exercice : 110 - présents : 89 - votants : 105

OBJET : BUDGET ANNEXE ZONES ÉCONOMIQUES : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

PRESENTS

BICHON LARROQUE Aurélie, CREUSAT-TETREL Sylvia, MILHAN Marie-Odile, PRELON Patrick, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, FRECENON Béatrice, NIESON Nathalie, ROLLAND Christian, COLLIGNON Bernard, GUILLON Éliane, MENOZZI Gaëtan, COMBE Claude, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BUIS Pierre, JAUBERT Agnès, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, BORDAZ Christian, BOURNE Claude, VITTE Bruno, FOURNAT Jean-Noël, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORNY Patrice, PELAT Bernard, CHOVIN Claude, VASSY Jean-Louis, PEYRARD Marylène, BONHOMME Anne-Marie, VALLON Bernard, BRUNET Bernard, BIGNON Daniel, BRET René, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, GROUSSON Daniel, TRAPIER Pierre, PASSUELLO Gilles, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, COLLOREDO BERTRAND Magda, DERLY Bruno, DONGER Denis, LABADENS Philippe, PIENEK Pierre, ROBERT David, TCHEKEMIAN Nathalie, THORAVAL Marie-Hélène, TROUILLER Luc, DEROUX Gérard, DUC Bernard, BARRY Francis, QUET Dominique, VASSALO Nadine, BARTHELON Bernard, LUNEL Gérard, AGRAIN Françoise, LABRIET Gérard, BRUSCHINI Jean-Jacques, BELLON Hélène, BONNEMAYRE Jacques, BRARD Lionel, CHALAL Nancy, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, MONNET Laurent, MOUNIER Françoise, PAULET Cécile, PONSARD-CHAREYRE Michel, POUTOT Renaud, PUGEAT Véronique, ROYANNEZ Patrick, RYCKELYNCK Jean-Baptiste, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, THIBAUT Anne-Laure, VEYRET Pierre-Jean.

Absents ayant donné procuration

- monsieur RASCLARD Hervé a donné pouvoir à madame FRECENON Béatrice
- madame GENTIAL Dominique a donné pouvoir à madame GUILLON Éliane
- monsieur KELAGOPIAN Jean-Benoît a donné pouvoir à monsieur COLLIGNON Bernard
- madame MOURIER Marlène a donné pouvoir à monsieur MENOZZI Gaëtan
- monsieur PAILHES Wilfrid a donné pouvoir à madame NIESON Nathalie
- madame HELMER Nathalie a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian
- monsieur ABRIAL Jacques a donné pouvoir à monsieur LARUE Fabrice
- madame ARNAUD Edwige a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe
- monsieur JACQUOT Laurent a donné pouvoir à madame TCHEKEMIAN Nathalie
- madame CHASSOULIER Dominique a donné pouvoir à monsieur QUET Dominique
- monsieur BOUCHET Gérard a donné pouvoir à monsieur ROYANNEZ Patrick
- monsieur CHAUMONT Jean-Luc a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel
- madame JUNG Anne a donné pouvoir à madame DA COSTA FERNANDES Flore
- madame LEONARD Pascale a donné pouvoir à madame BELLON Hélène
- monsieur MAURIN Denis a donné pouvoir à monsieur BONNEMAYRE Jacques
- madame NAKIB-COLOMB Zabida a donné pouvoir à monsieur VEYRET Pierre-Jean

Ce budget s'inscrit dans la même nomenclature comptable que le budget général avec les spécificités techniques relatives à la gestion de stock de terrain. Les dépenses d'acquisition foncière et d'aménagement des terrains sont retracées en fonctionnement puis basculées en investissement. De manière symétrique, les opérations de cession constatées en fonctionnement se traduisent par une sortie du stock de la valeur des biens qui produits des écritures basculées en investissement.

Aussi, dans une logique de simplification, les tableaux ci-après expriment les principaux postes financiers. Il est prévu de céder 4,1 M€ de terrain. En parallèle, la production de nouvelles valeurs correspond à près de 6 M€. La valeur du stock devrait s'accroître de près de 2 M€ en intégrant dans cette dernière les frais financiers. Afin d'équilibrer ces opérations, des emprunts de court terme pourraient être mobilisés.

Produits estimés	Budget 2015	Estimé 2015	BP 2016
Cessions envisagées	9 413 500	2 714 200	4 155 500
Financements (dont budget général)	683 751	1 038 260	115 000
Emprunts			2 692 060
Financements	10 097 251	3 752 460	6 962 560

Coûts estimés	Budget 2015	Estimé 2015	BP 2016
Aménagements de zone	9 553 850	3 431 457	6 028 850
Frais financiers	130 000	107 489	224 000
Remboursement dette	1 080 015	1 084 080	709 710
Charges à supporter	10 763 865	4 623 026	6 962 560

Vu l'article L1612-20 du code général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M14,

Le Conseil communautaire à :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 2 voix
- Pour : 103 voix

DECIDE :

- **d'approuver** le budget primitif 2016 du budget zones économiques,

Budget zones économiques	Dépenses	Recettes
Budget de fonctionnement	10 632 350	10 632 350
Budget d'investissement	6 847 560	6 847 560

- **d'autoriser et de mandater** le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait conforme
Fait à Valence, le 14 avril 2016
Le Président,
Par délégation,
Emmanuelle CHAMBARD
Directrice générale adjointe

Valence Romans Sud Rhône-Alpes
 Rovaltain Avenue de la gare
 BP 10388

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'État dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CA VALENCE ROMANS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET GENERAL (2)

Numéro SIRET : 20004048326502

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Valence Agglomération

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET ZONES ECONOMIQUES (3)

ANNEE 2016

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	33

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CA VALENCE ROMANS BUDGET ZONES ECONOMIQUES	BP 2016
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	218172
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1803
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
94263263			

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	96 %	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	97 %	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	3 %	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	NaN %	
5	Encours de la dette	3637969	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 632 350,00	10 632 350,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		10 632 350,00	10 632 350,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	6 847 560,00	6 847 560,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 847 560,00	6 847 560,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	17 479 910,00	17 479 910,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	9 553 850,00	0,00	6 028 850,00	6 028 850,00	6 028 850,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 553 850,00	0,00	6 028 850,00	6 028 850,00	6 028 850,00
66	Charges financières	130 000,00	0,00	224 000,00	224 000,00	224 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 683 850,00	0,00	6 252 850,00	6 252 850,00	6 252 850,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	9 479 890,00		4 155 500,00	4 155 500,00	4 155 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		224 000,00	224 000,00	224 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		9 479 890,00		4 379 500,00	4 379 500,00	4 379 500,00
TOTAL		19 163 740,00	0,00	10 632 350,00	10 632 350,00	10 632 350,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 632 350,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	9 413 500,00	0,00	4 155 500,00	4 155 500,00	4 155 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	66 390,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		9 479 890,00	0,00	4 270 500,00	4 270 500,00	4 270 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 499 890,00	0,00	4 270 500,00	4 270 500,00	4 270 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	9 663 850,00		6 137 850,00	6 137 850,00	6 137 850,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		224 000,00	224 000,00	224 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		9 663 850,00		6 361 850,00	6 361 850,00	6 361 850,00
TOTAL		19 163 740,00	0,00	10 632 350,00	10 632 350,00	10 632 350,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 632 350,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-1 982 350,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	996 710,00	0,00	709 710,00	709 710,00	709 710,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	996 710,00	0,00	709 710,00	709 710,00	709 710,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	996 710,00	0,00	709 710,00	709 710,00	709 710,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 663 850,00		6 137 850,00	6 137 850,00	6 137 850,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	9 663 850,00		6 137 850,00	6 137 850,00	6 137 850,00
	TOTAL	10 660 560,00	0,00	6 847 560,00	6 847 560,00	6 847 560,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

6 847 560,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 180 670,00	0,00	2 692 060,00	2 692 060,00	2 692 060,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 180 670,00	0,00	2 692 060,00	2 692 060,00	2 692 060,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 180 670,00	0,00	2 692 060,00	2 692 060,00	2 692 060,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 479 890,00		4 155 500,00	4 155 500,00	4 155 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 479 890,00		4 155 500,00	4 155 500,00	4 155 500,00
TOTAL		10 660 560,00	0,00	6 847 560,00	6 847 560,00	6 847 560,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 847 560,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	-1 982 350,00
--	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 028 850,00		6 028 850,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		224 000,00	224 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	224 000,00	0,00	224 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		4 155 500,00	4 155 500,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 252 850,00	4 379 500,00	10 632 350,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

10 632 350,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	709 710,00	0,00	709 710,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	6 137 850,00	6 137 850,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		709 710,00	6 137 850,00	6 847 560,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

6 847 560,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		2 060 000,00	2 060 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 155 500,00		4 155 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		4 077 850,00	4 077 850,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	115 000,00		115 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		224 000,00	224 000,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 270 500,00	6 361 850,00	10 632 350,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 632 350,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 692 060,00	0,00	2 692 060,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	4 155 500,00	4 155 500,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 692 060,00	4 155 500,00	6 847 560,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 847 560,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	9 553 850,00	6 028 850,00	6 028 850,00
6015	Terrains à aménager	3 111 500,00	2 060 000,00	2 060 000,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	330 200,00	242 800,00	242 800,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	5 905 850,00	3 625 800,00	3 625 800,00
60611	Eau et assainissement	500,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 000,00	600,00	600,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	114 700,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	7 500,00	7 500,00
6231	Annonces et insertions	0,00	7 650,00	7 650,00
63512	Taxes foncières	90 100,00	84 500,00	84 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		9 553 850,00	6 028 850,00	6 028 850,00
66	Charges financières (b)	130 000,00	224 000,00	224 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	130 000,00	224 000,00	224 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		9 683 850,00	6 252 850,00	6 252 850,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	9 479 890,00	4 155 500,00	4 155 500,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	9 479 890,00	4 155 500,00	4 155 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 479 890,00	4 155 500,00	4 155 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	224 000,00	224 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	0,00	224 000,00	224 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 479 890,00	4 379 500,00	4 379 500,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 163 740,00	10 632 350,00	10 632 350,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 632 350,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	9 413 500,00	4 155 500,00	4 155 500,00
7015	Ventes de terrains aménagés	9 405 300,00	4 155 500,00	4 155 500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	8 200,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	66 390,00	115 000,00	115 000,00
7472	Participat° Régions	6 390,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	115 000,00	115 000,00
7478	Participat° Autres organismes	60 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		9 479 890,00	4 270 500,00	4 270 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	20 000,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	20 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 499 890,00	4 270 500,00	4 270 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	9 663 850,00	6 137 850,00	6 137 850,00
60315	Variation stocks terrains à aménager	3 111 500,00	2 060 000,00	2 060 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	6 366 150,00	4 077 850,00	4 077 850,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	76 200,00	0,00	0,00
796	Transferts charges financières	110 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	224 000,00	224 000,00
796	Transferts charges financières	0,00	224 000,00	224 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 663 850,00	6 361 850,00	6 361 850,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 163 740,00	10 632 350,00	10 632 350,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 632 350,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	996 710,00	709 710,00	709 710,00
1641	Emprunts en euros	397 000,00	0,00	0,00
16876	Dettes - Autres etabl. publics locaux	599 710,00	709 710,00	709 710,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		996 710,00	709 710,00	709 710,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		996 710,00	709 710,00	709 710,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	9 663 850,00	6 137 850,00	6 137 850,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	9 663 850,00	6 137 850,00	6 137 850,00
315	Terrains à aménager	3 111 500,00	2 060 000,00	2 060 000,00
3351	Terrains	6 476 150,00	4 077 850,00	4 077 850,00
3555	Terrains aménagés	76 200,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		9 663 850,00	6 137 850,00	6 137 850,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 660 560,00	6 847 560,00	6 847 560,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 847 560,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 180 670,00	2 692 060,00	2 692 060,00
1641	Emprunts en euros	1 180 670,00	2 692 060,00	2 692 060,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 180 670,00	2 692 060,00	2 692 060,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 180 670,00	2 692 060,00	2 692 060,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	9 479 890,00	4 155 500,00	4 155 500,00
3355	Travaux	0,00	4 155 500,00	4 155 500,00
3555	Terrains aménagés	9 479 890,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		9 479 890,00	4 155 500,00	4 155 500,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		9 479 890,00	4 155 500,00	4 155 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 660 560,00	6 847 560,00	6 847 560,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 847 560,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	INVESTISSEMENT									TOTAL		
	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement		8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	709 710	709 710
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 847 560	6 847 560
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 847 560	6 847 560

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
Dépenses réelles	709 710
- Equipements municipaux (2)	0
- Equip. non municipaux (c/204) (3)	0
- Opérations financières	0
Dépenses d'ordre	0
Total dépenses de l'exercice	6 847 560
RAR N-1 et reports	0
Total cumulé dépenses d'investissement	6 847 560
RECETTES	
Total recettes de l'exercice	6 847 560
RAR N-1 et reports	0
Total cumulé recettes d'investissement	6 847 560

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Total dépenses de l'exercice	10 632 350
RAR N-1 et reports	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	10 632 350
RECETTES	
Total recettes de l'exercice	10 632 350
RAR N-1 et reports	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	10 632 350

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES										IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE										A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	----------------------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 847 560	6 847 560
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	709 710	709 710
Stocks		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses imprévues		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13 Subventions d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	709 710	709 710
18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204 Subventions d'équipement versées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21 Immobilisations corporelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Immobilisations reçues en affectation		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26 Participat° et créances rattachées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 137 850	6 137 850
040 Opérat° ordre transfert entre sections		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 137 850	6 137 850
041 Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 847 560	6 847 560
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 692 060	2 692 060
Stocks		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 692 060	2 692 060
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 155 500	4 155 500
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FUNCTIONNEMENT

		DEPENSES											
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 632 350
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 632 350
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 252 850
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 028 850
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	224 000	224 000
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 379 500	4 379 500
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 155 500	4 155 500
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	224 000	224 000

RECETTES													
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 632 350	10 632 350
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 632 350	10 632 350
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 270 500	4 270 500
013	Aliénations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 155 500	4 155 500
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 000	115 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 361 850	6 361 850
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 137 850	6 137 850
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	224 000	224 000

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 635 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 635 000,00									
0000066552 ETOILE	CREDIT AGRICOLE	14/06/2012	29/06/2012	29/09/2012	700 000,00	F	Taux fixe à 4,47 %	4,460	4,540		T	P	O	A-1
00000846444 ETOILE	CREDIT AGRICOLE	15/11/2013	11/12/2013	11/03/2014	300 000,00	V	Euribor 03 M + 1,805	2,060	2,080		T	P	O	A-1
213546 BDP ISEMONT	DEXIA CL	15/09/2003	01/05/2004	01/08/2004	690 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0,28 sur Euribor 03 M) + 0,28	2,350	2,410		T	P	O	A-1
8757506 BDP PORTE DU VERCORS	CAISSE D'EPARGNE	17/12/2010	25/12/2010	25/04/2011	2 360 000,00	F	Taux fixe à 3,27 %	3,270	3,300		T	C	O	A-1
9315436 ETOILE	CAISSE D'EPARGNE	15/11/2013	25/11/2013	25/02/2014	300 000,00	F	Taux fixe à 3,65 %	3,640	3,690		T	P	O	A-1
A1910139000/001 ETOILE	CAISSE D'EPARGNE	21/05/2010	25/06/2011	25/09/2011	300 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0,49 sur Euribor 03 M) + 0,49	2,020	2,060		T	C	O	A-1
A1910139000/002 ETOILE	CAISSE D'EPARGNE	25/06/2011	25/06/2011	25/09/2011	800 000,00	F	Taux fixe à 3,73 %	3,720	3,780		T	P	O	A-1
MIN 213546 BDP ISEMONT 2003	SFIL CAFFIL	15/09/2003	01/12/2003	01/04/2004	185 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0,28 sur Euribor 03 M) + 0,28	2,430	2,480		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 14/04/2016

Reçu en préfecture le 14/04/2016

Affiché le 14/04/2016

SLOW

ID : 026-200040483-20160407-2016_DELIB25-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					5 635 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00							0,00			0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 637 968,74							380 871,24	107 694,93	0,00	0,00	10 019,23
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 637 968,74							380 871,24	107 694,93	0,00	0,00	10 019,23
0000665552 ETOILE	N	0,00	A-1	489 480,68	6,49	F	Taux fixe à 4,47 %	4,450	66 413,85	20 776,83	0,00	0,00	0,00	0,00	52,53
00000846444 ETOILE	N	0,00	A-1	265 136,58	12,94	V	Euribor 03 M + 1,805	1,530	17 976,38	4 010,57	0,00	0,00	0,00	0,00	186,69
213546 BDP ISEMONT	N	0,00	A-1	183 229,92	3,33	V	(Euribor 03 M-Floor -0,28 sur Euribor 03 M) + 0,28	0,050	50 833,80	150,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
875706 BDP PORTE DU VERCORS	N	0,00	A-1	1 612 666,73	10,07	F	Taux fixe à 3,27 %	3,250	157 333,32	50 804,90	0,00	0,00	0,00	0,00	8 592,53
9315436 ETOILE	N	0,00	A-1	268 794,97	12,90	F	Taux fixe à 3,65 %	3,640	16 473,76	9 587,24	0,00	0,00	0,00	0,00	895,39
A1910139000/001 ETOILE	N	0,00	A-1	210 000,00	10,48	V	(Euribor 03 M-Floor -0,49 sur Euribor 03 M) + 0,49	0,220	20 000,00	469,34	0,00	0,00	0,00	0,00	3,63
A1910139000/002 ETOILE	N	0,00	A-1	604 805,85	10,48	F	Taux fixe à 3,73 %	3,710	47 986,12	21 893,24	0,00	0,00	0,00	0,00	288,46
MIN 213546 BDP ISEMONT 2003	N	0,00	A-1	3 854,01	0,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0,28 sur Euribor 03 M) + 0,28	0,000	3 854,01	2,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 637 965,74					380 871,24	107 694,93	0,00	10 019,23

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 637 968,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 14/04/2016

Reçu en préfecture le 14/04/2016

Affiché le 14/04/2016

SLOW

ID : 026-200040483-20160407-2016_DELIB25-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		709 710,00	709 710,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		709 710,00	709 710,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	709 710,00	709 710,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	709 710,00	0,00	0,00	709 710,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00
10225	Participation pour dépassement de COS	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	709 710,00
Ressources propres disponibles	IV	0,00
Solde	V = IV – II (6)	-709 710,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

CA VALENCE ROMANS - BUDGET ZONES ECONOMIQUES - BP - 2016

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 110
 Nombre de membres présents : 89
 Nombre de suffrages exprimés : 105
 VOTES :
 Pour : 103
 Contre : 0
 Abstentions : 2

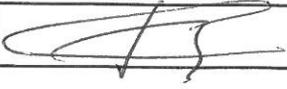
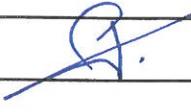
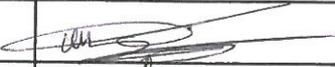
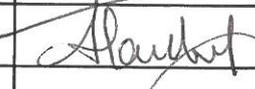
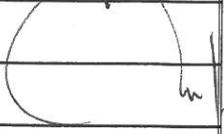
Date de convocation : 01/04/2016

Présenté par le Président (1),
 A Alixan, le 07/04/2016
 le Président,

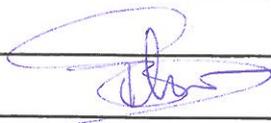
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire
 A Alixan, le 07/04/2016
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

0001..... ALIXAN	
0002 BICHON LARROQUE Aurélie, Titulaire	
0003 BERTRAND Nicolas, Suppléant	
0004.....BARBIERES.....	
0005 ROMAIN Michel, Titulaire	
0006 CREUSAT-TETREL Sylvia, Suppléant	
0007.....BEAUMONT LES VALENCE.....	
0008 MILHAN Marie-Odile, Titulaire	
0009 PRELON Patrick, Titulaire	
0010.....BEAUREGARD BARET.....	
0011 FOURNAT Lionel, Titulaire	
0012 COTTINI Christian, Suppléant	
0013.....BEAUVALLON.....	
0014 RIPOCHE Bernard, Titulaire	
0015 FOUREL-EDELBUTH Laurence, Suppléant	
0016.....BESAYE.....	
0017 MANTEAUX Nadine, Titulaire	
0018 COTTE Benjamin, Suppléant	
0019.....BOURG DE PEAGE.....	
0020 FRECENSON Béatrice, Titulaire	
0021 NIESON Nathalie, Titulaire	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

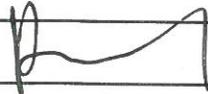
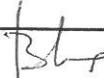
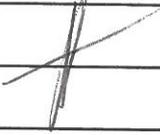
0022 RASCLARD Hervé, Titulaire	
0023 ROLLAND Christian, Titulaire	
0024.....BOURG LES VALENCE.....	
0025 COLLIGNON Bernard, Titulaire	
0026 GENTIAL Dominique, Titulaire	
0027 GUILLON Eliane, Titulaire	
0028 KELAGOPIAN Jean-Benoit, Titulaire	
0029 MENOZZI Gaëtan, Titulaire	
0030 MOURIER Marlène, Titulaire	
0031 PAILHES Wilfrid, Titulaire	
0032.....CHABEUIL.....	
0033 COMBE Claude, Titulaire	
0034 PERTUSA Pascal, Titulaire	
0035 VIDANA Lysiane, Titulaire	
0036.....CHARPEY.....	
0037 COMTE Jean-François, Titulaire	
0038 VEISSEIX Lydie, Suppléant	
0039.....CHATEAUNEUF SUR ISERE.....	
0040 BUIS Pierre, Titulaire	
0041 JAUBERT Agnès, Titulaire	
0042.....CHATILLON SAINT JEAN.....	
0043 FUHRER Gérard, Titulaire	
0044 BARD Anne-Lise, Suppléant	
0045.....CHATUZANGE LE GOUBET.....	
0046 GAUTHIER Christian, Titulaire	
0047 HELMER Nathalie, Titulaire	
0048.....CLERIEUX.....	
0049 LARUE Fabrice, Titulaire	
0050 BETON Brigitte, Suppléant	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

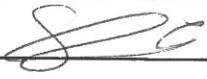
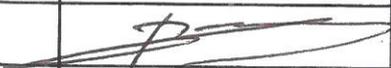
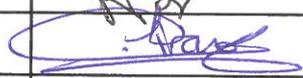
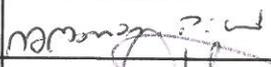
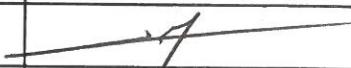
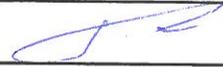
0051.....CREPOL.....	
0052 LAGUT Martine, Titulaire	
0053 PAPEAU Jean-Claude, Suppléant	
0054.....ETOILE SUR RHONE.....	
0055 CHAZAL Françoise, Titulaire	
0056 PERNOT Yves, Titulaire	
0057.....EYMEUX.....	
0058 SAILLANT Bernard, Titulaire	
0059 RAYBAUD Brigitte, Suppléant	
0060.....GENISSIEUX.....	
0061 BORDAZ Christian, Titulaire	
0062 FRAYSSE Evelyne, Suppléant	
0063.....GEYSSANS.....	
0064 BOURNE Claude, Titulaire	
0065 SENOCQ Christelle, Suppléant	
0066.....GRANGES LES BEAUMONT.....	
0067 ABRIAL Jacques, Titulaire	
0068 ROLLAND Jean-Paul, Suppléant	
0069.....HOSTUN.....	
0070 VITTE Bruno, Titulaire	
0071 FOURNAT Jeannine, Suppléant	
0072.....JAILLANS.....	
0073 ROBERT Isabelle, Titulaire	
0074 FOURNAT Jean-Noël, Suppléant	
0075.....LA BAUME CORNILLANE.....	
0076 MEURILLON Jean, Titulaire	
0077 PEYRARD Claudine, Suppléant	
0078.....LA BAUME D'HOSTUN.....	
0079 GUILHERMET Manuel, Titulaire	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

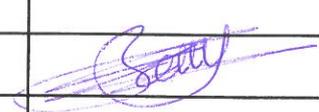
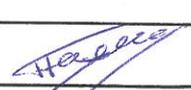
0080 POURROY Ivan, Suppléant	
0081.....LE CHALON.....	
0082 CAUMES François, Titulaire	
0083 HORNY Patrice, Suppléant	
0084.....MALISSARD.....	
0085 PELAT Bernard, Titulaire	
0086 DELABRE Liliane, Suppléant	
0087.....MARCHES.....	
0088 CHOVIN Claude, Titulaire	
0089 HOURDOU Philippe, Suppléant	
0090.....MIRIBEL.....	
0091 VASSY Jean-Louis, Titulaire	
0092 JANTON Joëlle, Suppléant	
0093.....MONTELEGER.....	
0094 PEYRARD Marylène, Titulaire	
0095 FONTAINE Jean-Paul, Suppléant	
0096.....MONTELIER.....	
0097 BONHOMME Anne-Marie, Titulaire	
0098 VALLON Bernard, Titulaire	
0099.....MONTMEYRAN.....	
0100 BRUNET Bernard, Titulaire	
0101 NURIT Lucette, Suppléant	
0102.....MONTMIRAL.....	
0103 BIGNON Daniel, Titulaire	
0104 AGERON Florence, Suppléant	
0105.....MONTRIGAUD.....	
0106 BRET René, Titulaire	
0107 GUINTOLI Christiane, Suppléant	
0108.....MOURS SAINT EUSEBE.....	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

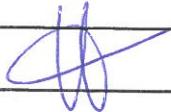
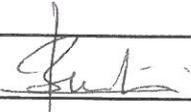
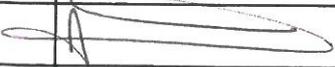
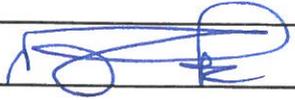
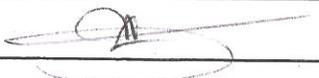
0109 GUILLEMINOT Karine, Titulaire	
0110 VALLET Alain, Suppléant	
0111.....OURCHES.....	
0112 COUSIN Stéphane, Titulaire	
0113 GREGOIRE Alberte, Suppléant	
0114.....PARNANS.....	
0115 BANDE Pascal, Titulaire	
0116 DESCHAMP Michel, Suppléant	
0117.....PEYRINS.....	
0118 CARDI Jean-Pierre, Titulaire	
0119 RONZE-TARDY Solange, Suppléant	
0120.....PORTES LES VALENCE.....	
0121 BROT Suzanne, Titulaire	
0122 GIRARD Geneviève, Titulaire	
0123 GROUSSON Daniel, Titulaire	
0124 TRAPIER Pierre, Titulaire	
0125.....ROCHEFORT SAMSON.....	
0126 PASSUELLO Gilles, Titulaire	
0127 GUIGNARD Sébastien, Suppléant	
0128.....ROMANS SUR ISERE.....	
0129 ARNAUD Edwige, Titulaire	
0130 BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, Titulaire	
0131 COLLOREDO BERTRAND Magda, Titulaire	
0132 DELON Cléo, Titulaire	
0133 DERLY Bruno, Titulaire	
0134 DONGER Denis, Titulaire	
0135 JACQUOT Laurent, Titulaire	
0136 LABADENS Philippe, Titulaire	
0137 PIENIEK Pierre, Titulaire	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

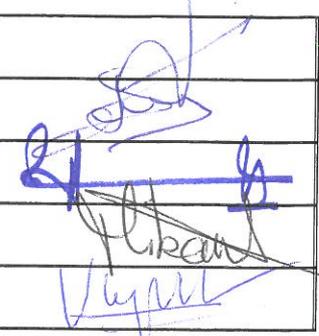
IV
D2

0138 ROBERT David, Titulaire	
0139 TCHEKEMIAN Nathalie, Titulaire	
0140 THORAVAL Marie-Hélène, Titulaire	
0141 TROUILLER Luc, Titulaire	
0142.....SAINT BARDOUX.....	
0143 DEROUX Gérard, Titulaire	
0144 ROBERT Christianne, Suppléant	
0145.....SAINT BONNET DE VALCLERIEUX.....	
0146 DUC Bernard, Titulaire	
0147 BRET Christianne, Suppléant	
0148.....SAINT CHRISTOPHE ET LE LARIS.....	
0149 BARRY Francis, Titulaire	
0150 GUIONNET Adrien, Suppléant	
0151.....SAINT LAURENT D'ONAY.....	
0152 MASSON Serge, Titulaire	
0153 POUZIN Chantal, Suppléant	
0154.....SAINT MARCEL LES VALENCE.....	
0155 CHASSOULIER Dominique, Titulaire	
0156 QUET Dominique, Titulaire	
0157 VASSALO Nadine, Titulaire	
0158.....SAINT MICHEL SUR SAVASSE.....	
0159 BARTHELON Bernard, Titulaire	
0160 BOUVIER Jocelyn, Suppléant	
0161.....SAINT PAUL LES ROMANS.....	
0162 LUNEL Gérard, Titulaire	
0163 ROLLET Brigitte, Suppléant	
0164.....SAINT VINCENT LA COMMANDERIE.....	
0165 AGRAIN Françoise, Titulaire	
0166 PELLEGRIN Frédéric, Suppléant	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

0167.....TRIORS.....	
0168 LABRIET Gérard, Titulaire	
0169 CHABERT-BONTOUX Annie, Suppléant	
0170.....UPIE.....	
0171 BRUSCHINI Jean-Jacques, Titulaire	
0172 GIRES Jeannine, Suppléant	
0173.....VALENCE.....	
0174 BELLON Hélène, Titulaire	
0175 BONNEMAYRE Jacques, Titulaire	
0176 BOUCHET Gérard, Titulaire	
0177 BRARD Lionel, Titulaire	
0178 CHALAL Nancy, Titulaire	
0179 CHAUMONT Jean-Luc, Titulaire	
0180 DA COSTA FERNANDES Flore, Titulaire	
0181 DARAGON Nicolas, Titulaire	
0182 DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, Titulaire	
0183 JUNG Anne, Titulaire	
0184 KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, Titulaire	
0185 LEONARD Pascale, Titulaire	
0187 MAURIN Denis, Titulaire	
0188 MONNET Laurent, Titulaire	
0189 MOUNIER Françoise, Titulaire	
0190 NAKIB-COLOMB Zabida, Titulaire	
0191 PAULET Cécile, Titulaire	
0192 PONSARD-CHAREYRE Michel, Titulaire	
0193 POUTOT Renaud, Titulaire	
0194 PUGEAT Véronique, Titulaire	
0195 RIVASI Michèle, Titulaire	
0196 ROYANNEZ Patrick, Titulaire	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

0197 RYCKELYNCK Jean-Baptiste, Titulaire	
0198 SOULIGNAC Franck, Titulaire	
0199 TENNERONI Annie-Paule, Titulaire	
0200 THIBAUT Anne-Laure, Titulaire	
0201 VEYRET Pierre-Jean, Titulaire	

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Alixan, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.